

Fiche film: Deported Chantal Regnault et Rachèle Magloire - 2012

Deported Chantal Regnault et Rachèle Magloire - 2012

A travers une série de témoignages, ce film-documentaire de 72 minutes met en exergue les problèmes auxquels sont confrontés les « deported » : délinquants d'Amérique du Nord et expulsés en Haïti, leur pays d'origine, après avoir purgé leur peine. De par leur histoire, ce film permet d'interpeller sur la complexité de ce phénomène social.

Le contexte de réalisation de ce documentaire :

La période de 2006 fut marquée par une instabilité politique, entraînant un sentiment d'insécurité : vols, braquages, agressions et particulièrement les kidnappings ont été, selon les rumeurs, le fait de ces personnes expulsées. La conservation du titre anglais « deported » fait référence à l'appellation attribuée à ces individus par les Haïtiens, les « D-P » (prononcé dipi).

Les sujets abordés par le documentaire :

- Les sentiments des deported face à leur nouvelle situation et leurs difficultés d'adaptation, notamment dues à l'hostilité des Haïtiens locaux (leur dénomination par le terme « dipi » par exemple)
- Leur situation sociale hétérogène (le cas des « déportés familiaux »)
- L'absence de soutien des familles des deported
- L'attribution du danger social lié aux deported, confusion entre le délit et le crime dont sont accusés les deported : considération de ces derniers comme des criminels pour des actes de délinquance
- Le comportement qu'ils ont adopté, à titre d'exemple : regroupement associatif et mise en place de projet sociaux, recherche d'emploi dans les institutions internationales, persistance dans la délinquance etc.

Des pistes de discussion après la diffusion du documentaire :

- La question de l'identité : apprendre à être Haïtien
- La responsabilité des états dans leurs politiques de migration : cas de la reprise des expulsions un an après le séisme de 2010
- L'impossibilité pour l'État haïtien de prendre en charge ces nouveaux venus

Pour aller plus loin que le documentaire :

Nonobstant une mise en lumière de la situation vécue par ces individus, il convient de s'interroger, suivant les positions des défenseurs des droits des migrants, sur le contexte de leur expulsion. Ces personnes sont renvoyées dans l'un des pays les plus appauvris de l'hémisphère occidental, à un moment où Haïti est encore en train de se reconstruire suite aux diverses catastrophes climatiques.

Le lien avec le CHF :

Depuis 2011, le CHF s'engage en faveur de la défense du droit des migrants, par l'animation du partenariat avec le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR), structure haïtienne dont les axes d'intervention s'articulent autour du plaidoyer, de l'accueil des migrants, de l'assistance légale et de la réinsertion/réhabilitation. Avec lui, le CHF organise des ateliers de sensibilisation sur le droit à l'identité et l'état civil dans les zones de partance vers les territoires français en Haïti. Le CHF coordonne également des permanences juridiques à Paris, et développe le réseau d'organisations d'appui aux migrants haïtiens en Outre-mer.

Comment diffuser ce documentaire?

Pour réaliser une diffusion publique de ce film, la projection doit être non commerciale. La demande de location peut se faire à l'adresse suivante : info@collectif2004images.org. N'hésitez pas à prendre contact avec le CHF qui vous guidera pour commander ce film!

Communiquer sur l'événement :

Il sera très important de bien communiquer sur l'événement. Mails, courriers, appels, tous les moyens sont bons! De plus, le CHF pourra communiquer l'événement sur son site Internet.

Réussir sa projection/débat :

- **Se préparer:**

Il vous faudra impérativement regarder le film avant de vous lancer dans la projection pour préparer votre ciné-débat. Cela peut vous permettre par exemple d'affiner la problématique qui sera le thème du débat qui suivra la projection. Il faudra également que vous définissiez les objectifs que vous souhaitez donner à cette projection-débat (sensibiliser sur Haïti ? Augmenter votre nombre d'adhérents? Recevoir des dons?...). Les objectifs peuvent être multiples mais ils orienteront votre discours. N'oubliez pas de tester le matériel avant l'arrivée des participants!

- **Choisir le lieu :**

Il conviendra d'évaluer approximativement le nombre de participants pour avoir une salle adéquate.

- **Le débat :**

Contrairement à ce qu'on pourrait croire parfois, un débat, ça ne s'improvise pas! Vous devez donc le préparer. À partir de la problématique que vous souhaitez aborder, il faut dégager une ou deux grandes questions de débats et des questions de relance. A vous de réfléchir si vous désirez la participation d'intervenants pour un témoignage par exemple ou pour exposer une situation. Pour un documentaire, le visionnage peut être interrompu facilement, pour échanger sur une partie du film. Puis continuer la projection, couper à nouveau...

- **Penser à présenter le documentaire :**

- Le réalisateur, les acteurs, l'année, le genre (documentaire, comédie, drame).
- L'histoire, le propos du film (sans tout dire, ils découvriront par eux-mêmes).
- Le thème, sur quelles questions portera l'échange qui suivra. Cela permettra aux spectateurs de regarder le film dans ce sens, et de faire ressortir plus d'éléments de débat ensuite.

- **Le cœur du débat :**

- Être attentif aux réactions de la salle: rires, larmes... Ce sont des indicateurs sur le film, vous pourrez revenir dessus lors de l'échange.
- Premières réactions: Qu'est-ce qui a plu? déplu? Qu'est-ce qui a marqué? Pourquoi?
- Consignes pour le débat: lever la main pour prendre la parole, dire son prénom, ne pas faire des interventions trop longues pour que tout le monde puisse s'exprimer, inviter à dire son avis (qui a autant de valeur que celui d'un autre)...
- Place au débat: on lance les interventions, la question, la discussion...
- Recadrer le débat.
- Poser des questions pour permettre d'aller plus loin...
- Favoriser l'échange dans la salle entre les participants et pas exclusivement avec l'intervenant (si intervenant il y a).
- Prendre des notes, qui permettront de revenir sur tous les échanges, pour reprendre des questions, des idées, des propositions...

Mutualiser les forces en organisant les événements à plusieurs :

Il est dans l'intérêt des associations d'organiser cet événement à plusieurs. Les intérêts sont multiples (partager les frais, rassembler les forces vives nécessaires à l'organisation de l'événement, toucher un public plus large...)

Vous souhaitez projeter ce film et avez besoin de plus d'informations?

Contactez-nous à contact@collectif-haiti.fr ou au 01 43 48 31 78